

PSYCHOCRIMINOLOGIE

CRI-1100-S

Lundi, 15:30 - 18:30

Campus Montréal

Chargée de cours

Stéphanie Langevin, Ph.D.

Stephanie.langevin@umontreal.ca

Disponibilités

En personne : Lundi, 12:00 – 15:00

Virtuelle : Sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

Les principales contributions de la psychologie à la compréhension du comportement ou d'un style de vie délinquant. Le fonctionnement du moi délinquant, l'agression, le développement personnel et l'orientation criminelle selon diverses théories psychologiques seront abordés.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Présenter les principales théories psychologiques en lien avec le développement et le maintien des comportements délinquants.

Objectifs spécifiques

- Expliquer le comportement délinquant selon différentes approches psychologiques ;
- Distinguer des profils de délinquants ;
- Faire des liens entre les différentes théories psychologiques de la délinquance ;
- Identifier les forces et les faiblesses des différentes théories psychologiques.

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

La matière sera présentée au moyen de cours magistraux. L'étudiant(e) devra s'y présenter après avoir fait les lectures assignées pour chaque cours. Les cours seront ponctués d'échanges, de

discussions et d'exercices sur la matière vue en classe. Des présentations PowerPoint et par vidéo seront utilisées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Deux examens non récapitulatifs valant chacun 50% de la note finale. Le premier examen portera sur la matière vue dans les cours 1 à 6, incluant les lectures obligatoires. Le second examen portera sur les cours 8 à 12, incluant les lectures obligatoires. Les examens seront une combinaison de questions à choix de réponses et à court ou moyen développement.

- Durée des examens : 3h
- Aucune documentation est permise

POLITIQUE SUR LE PLAGIAT

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca

Politique sur les absences lors des examens (règlements des études de premier cycle)

9.7. Défaut de se soumettre à une évaluation

a) Évaluation sous forme d'examen

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente.

La note F (échec) ou le résultat (E) (échec, sans valeur numérique) est attribué à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

9.8. Examen différé

Si l'étudiant est absent à un examen intratrimetriel pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimetriel par la note de l'examen final ou par les autres évaluations du cours si aucun examen final n'est prévu. À moins de circonstances exceptionnelles, un examen intratrimetriel ne peut être différé qu'une fois et ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre courant.

Si l'étudiant est absent à un examen final ou un examen de reprise pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente impose un examen différé. Un examen final ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre suivant.

Si l'étudiant est absent à l'examen final différé et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, un abandon de cours est enregistré.

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

L'étudiant doit remplir et remettre (au TGDE ou responsable de programme) un formulaire et les preuves justificatives à l'absence <http://safire.umontreal.ca/accueil/>

RENSEIGNEMENTS UTILES

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou des chargés de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Divers services aux étudiants

Mesures d'accommodement aux examens pour les étudiants en situation de handicap :
<https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-lesetudiants-en-situation-de-handicap/>

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant de soutien à la réussite :
<http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/index.htm>

Centre de communication écrite : www.cce.umontreal.ca/

Direction des bibliothèques : <http://www.bib.umontreal.ca>

Barème de notation

Note (en %)	Lettre	Cote Z	Application concrète	Qualificatifs
89,5 - 100	A+	4,3	Objectifs dépassés Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble, le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe.	Excellent
84,5 -89,4	A	4,0	Objectifs tout à fait atteints Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe.	
79,5 – 84,4	A-	3,7		
76,5 – 79,4	B+	3,3	Objectifs généralement atteints Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	Très bon
72,5 – 76,4	B	3,0		
69,5 – 72,4	B-	2,7		
64,5 – 69,4	C+	2,3	Objectifs partiellement atteints	Bon

59,5 – 64,4	C	2,0*	Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées.	
56,5 – 59,4	C-	1,7	Objectifs atteints de façon minimale Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que minimalement. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées.	Passable
53,5 – 56,4	D+	1,3		
49,5 – 53,4	D	1,0**		
34,5 – 49,4	E	0,5	Objectifs généralement non atteints Le travail fourni présente des lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement sont peu respectés. Les notions vues en classe présentent des lacunes quant à leur intégration.	Faible - Échec
0 – 34,4	F	0,0	Objectifs pas du tout atteints Aucune intégration des notions vues en classe dans les travaux, examens et exercices.	Nul - Échec
* moyenne cumulative nécessaire pour obtenir le diplôme				
** note de passage dans un cours				

Plan des cours

Cours et Dates	Contenu sommaire	Lectures et directives
Cours 1 11 septembre	Introduction <ul style="list-style-type: none"> Présentation du plan de cours Introduction aux théories psycho-criminologiques 	
Cours 2 18 Septembre	Théories béhavioristes <ul style="list-style-type: none"> Introduction au béhaviorisme et la psychologie cognitive Théories comportementales Théorie du renforcement différentiel Théories de l'apprentissage social 	
Cours 3 25 Septembre	Théories cognitivo-comportementales <ul style="list-style-type: none"> Psychologie cognitive Théories cognitivo-comportementales dus comportements antisociaux 	
Cours 4 02 Octobre	Psychologie sociale <ul style="list-style-type: none"> Définition et caractéristiques Les cognitions sociales, les attributions et les attitudes antisociales Théorie frustration-agression 	<i>Lecture recommandée :</i> Boivin, M., Langevin, S., Paquin, S., Petitclerc, A., & Ouellet-Morin, I. Une analyse psychosociale de l'agression (chapitre 9). Dans Robert J. Vallerand (Ed.). Les fondements de la psychologie sociale, pp. 274-298.
09 Octobre	Férié	
16 Octobre	Semaine de lecture	
Cours 5 23 Octobre	Psychologie des comportements antisociaux <ul style="list-style-type: none"> Approche diagnostique selon le DSM-5 Troubles de la personnalité Révision <ul style="list-style-type: none"> Révision en classe sur demande 	<i>Lecture recommandée :</i> Widiger, T. A., & Trull, T. J. (2007). Plate tectonics in the classification of personality disorder: Shifting to a dimensional model. <i>American Psychologist</i> , 62(2), 71–83.
Cours 6 30 Octobre	L'évaluation du risque	Conférencier invité
Cours 7 06 Novembre	Examen Intra (50%)	Aucune documentation permise Durée : 3h
Cours 8 13 Novembre	Théories évolutionnistes <ul style="list-style-type: none"> Perspective évolutionniste des comportements antisociaux Théories de l'attachement <ul style="list-style-type: none"> L'attachement Attachement et délinquance 	<i>Lecture recommandée :</i> Thompson, R. A., Simpson, J. A., & Berlin, L. J. (2022). Taking perspective on attachment theory and research: Nine fundamental questions. <i>Attachment & human development</i> , 24(5), 543-5
Cours 9 20 Novembre	Théories bio-psychologiques <ul style="list-style-type: none"> Fonctions exécutives Risques pré- et péri-nataux 	<i>Lecture recommandée :</i> Raine, A. (2014). Anatomy of violence: Dissecting the biological roots of crime.

Cours 10 27 Novembre	La psychocriminologie et les victimes	Conférencier invité
Cours 11 04 Décembre	Théories psychologiques développementales <ul style="list-style-type: none"> • Introduction aux théories développementales • General Strain Theory • Developmental Propensity Theory 	<i>Lecture recommandée :</i> Baron, W. S. & Agnew, R. (2014). General Strain Theory and Offending over the Life Course (chapitre 8). In Criminological Theory: A Life-Course Approach, pp. 117-129.
11 Décembre	Semaine de révision	
18 Décembre	Examen Final (50%)	Aucune documentation permise Durée : 3h